

MAIRIE DE TRIGANCE

Place Saint Michel

83840 TRIGANCE

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

De la séance du 05 mai 2021

Absente : Céline GUERIN

1 - Demande de subvention au titre du Fond Régional d'Aménagement du Territoire à la Région Sud pour l'installation d'une série de gradins en limite du jeu de boules.

Messieurs De Furia et Giuliano ont fourni un devis.

Montant total des travaux HT : 14 960 €

Subvention demandée 70 % : 10 472€.

Voté à l'unanimité.

2 - Demandes de subventions au Conseil Départemental du Var pour l'année 2021 ; l'entreprise SEETP a fourni l'ensemble des devis.

Travaux de sécurisation à Soleils :

Montant des travaux HT : 7 800 €.

Subvention demandée 80% : 6 240 €

Travaux de réfection des chemins qui sont sur l'emprise communale;

chemin de Saint François, chemin d'Entreverges, chemin de la Clape, et chemin de Giravail.

Montant des travaux HT : 50 890 €.

Subvention demandée 80% : 40 712 €.

Fourniture et pose de deux citernes de Défense contre les Incendies :

Montant des travaux HT : 43 800 €.

Subvention demandée 80% : 35 040.

Voté à l'unanimité.

Gilbert Suzan demande à ce que la réfection du chemin de la Grange de Clastre soit prise en compte rapidement.

3 - Renouvellement de la prestation de service avec la société API RESTAURATION qui fournit les repas de la cantine et qui propose une augmentation de tarif de presque 25%, à partir de la rentrée de septembre. La commune prendra à sa charge la moitié de cette augmentation ,l'autre moitié sera facturée aux parents.

Voté à l'unanimité.

4 - Modification du mode de paiement de la régie d'avance.

Voté à l'unanimité.

5 - Modification du PLU concernant le futur Eco Hameau, cette modification simplifiée aura pour objet de corriger la référence au bardage bois (refus catégorique du SDIS pour cette utilisation), mettre en adéquation les superficies (pages 14/15) pour atteindre 200 m² d'espaces communs sans toutefois modifier l'enveloppe globale de 1500m² de SDP et de logements, et enfin avoir la possibilité de construire des logements communaux si le bâtiment d'activité ne pouvait être construit.

Coût de cette modification d'après le devis de la société BEGEAT ; 3 250 € HT.
Voté à l'unanimité.

Questions diverses:

-Monsieur le Maire informe les conseillers que trois demandes de nouveaux STECAL dans le prolongement d'une activité agricole ont été demandées. Il faut savoir que 3 STECAL sont déjà prévus dans le PLU. Affaire à suivre.

-Dégradations du court de tennis réalisé en 2012. Pas de constat établi, il y a un doute sur la garantie décennale. Voir auprès de l'assurance de la commune pour missionner la venue d'un expert.

-La mise en place des panneaux touristiques sera effectuée par la société Signa Vision pour un montant de 2450€.

-Elections départementales et régionales du 20 et 27 juin; monsieur le Maire informe qu'il faudra prévoir des permanences pour deux bureaux de vote donc de 4 personnes, les permanences des élus en seront rallongées.

-Dimanche 16 mai, une plantation de fleurs et végétaux est prévue à travers le village. Tous les habitants sont conviés à cette action. Gilbert SUZAN rappelle qu'il a commandé 60 plants différents et adaptés ainsi que 5 sacs de terreau aux Comptoirs d'Autrefois.

-Travaux dans la maison du Villard; la porte a été changée et la salle de bain équipée; la location devrait débuter le 15 mai prochain. Christian VARAGNAC souhaite qu'un ramonage soit effectué.

- Rosalie POZZO interroge le Maire sur les problèmes de Wi Fi actuels. Elle demande également où en est le signalement concernant l'affiche apposée sur le parking. Monsieur le Maire répond que la panne Wi Fi a été signalé à la CCLGV qui s'est occupée de l'installation; Marion met tout en œuvre pour une remise en service rapide. Pour l'affiche sur le parking, les services de la gendarmerie opteraient plutôt pour des personnes de passage.

-Anne-Gaële ESCUDIE informe l'assemblée que monsieur P Diaz a été étonné de recevoir un courrier de la mairie relatif aux problèmes de voisinage rue des jardins.

-Les conseillers décident d'accepter l'offre de monsieur et madame Nihanian qui font don de leur parcelle cadastrée C 212 , à la commune et les en remercient.

-Christian VARAGNAC demande que certains panneaux routiers appartenant au Département soient remplacés ou nettoyés; une demande sera faite au responsable du secteur. Il demande également l'installation d'un panneau de Trigance sur le panneau ENS existant à Carajuan en respectant les chartes graphiques et couleurs; demande à effectuer au gestionnaire ENS du Département.

- Avant-projet de Charte 2023-2038 PNR Verdon : Bernard CLAP, Président du parc, expose en détail le projet. Des questions sont soulevées par Stéphane LAVAL et Gilbert SUZAN sur les SCOT, les transports ou les projets énergétiques. L'accent est mis sur les principes et les avantages de l'implication dans la vie associative. Un rappel sur les origines du mouvement associatif semble nécessaire.
Avis favorable à l'unanimité.

Vu pour être affiché le 07 mai 2021 conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à Trigance, le 07 mai 2021

Le Maire

